

**POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES
DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**



MAI 2015

PRÉAMBULE :

« L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental et constitue une valeur essentielle de la démocratie. Malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités persistent au plan social, économique et politique. C'est dans cette optique que l'adoption d'une politique d'égalité vise à établir les balises concrètes qui permettront de préserver les acquis et de progresser encore davantage vers l'égalité. C'est une façon de reconnaître qu'il faut aider le changement à se produire et de témoigner de notre volonté d'y parvenir. »

(Tiré de la politique d'égalité de la CRÉ-BSL, mars 2010).

Cette démarche s'appuie sur le développement de valeurs indispensables pour nous :

- | | | | |
|---|-----------------|---|--------------------------|
| ➤ | Démocratie | ➤ | Collaboration |
| ➤ | Justice sociale | ➤ | Transparence |
| ➤ | Respect | ➤ | Ouverture à la diversité |

1– LE CONTEXTE dans lequel s'inscrit la démarche de se doter d'une politique d'égalité :

1.1 – Une volonté gouvernementale

- La Charte des droits et libertés de la personne
- La politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et son plan d'action

1.2 – Une volonté régionale

- La politique d'égalité de la CRÉ-BSL
- L'Entente spécifique pour l'égalité de la CRÉ-BSL
- La Table de concertation des groupes de femmes du BSL a remporté en 2013 le Prix Égalité dans la catégorie *Pouvoir et régions* pour son accompagnement des municipalités et MRC vers la mise en place d'une politique d'égalité et de son plan d'action, un pas vers l'établissement d'une véritable culture de l'égalité au BSL.

1.3 – Une volonté municipale

- La municipalité de Saint-Elzéar a adopté une politique familiale depuis déjà plusieurs années;
- En 2005, un colloque a réuni 63 personnes (1/5 de la population) autour de 5 thèmes d'intérêt public et en 2013, une journée de réflexion a permis d'explorer la vision du développement de Saint-Elzéar;
- La municipalité participe au programme *Nouveaux Horizons* qui vise à aider les aînéEs à participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur collectivité et à en bénéficier. De même, la municipalité s'inscrit à la *Fête des Voisins* pour améliorer le sentiment de sécurité et d'appartenance, développer l'entraide et le sens de la communauté, contribuer aux rapprochements intergénérationnels et alimenter une dynamique d'implication dans la communauté;
- La municipalité de Saint-Elzéar a acquis l'église du village le 16 juillet 2009 afin d'en faire un lieu communautaire intergénérationnel rassembleur au sein de sa communauté.

Par conséquent, une politique d'égalité reposant sur le **principe fondateur** suivant : ... *que notre vision du développement se base sur l'atteinte d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes* y trouve tout naturellement sa place.

2 – LE PORTRAIT (état de la situation)

2.1- Quelques éléments dressant un portrait socio-économique de la Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata :

- Saint-Elzéar est une municipalité de la MRC de Témiscouata qui compte environ 350 habitants selon les données du MAMOT. On y retrouve environ 100 familles et 35 ménages sont composés d'une seule personne. L'âge médian est de 41,9 ans et le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus est d'environ 15%.
- La municipalité mise sur son climat convivial, calme et sécuritaire pour favoriser l'établissement de jeunes familles. Une contribution monétaire vient les soutenir à différents niveaux. Les services de proximité ne sont pas tous présents dans l'environnement immédiat, mais la municipalité fait valoir les avantages de sa situation géographique particulière.
- Saint-Elzéar-de-Témiscouata possède une école primaire nommée Les Parchemins qui est un établissement vert Brundtland. Le village dispose d'une garderie familiale.
- Le paysage est composé principalement de champs d'agriculture et de forêts comprenant beaucoup d'érables. On y recense plusieurs fermes, fraisières, serres ... Si l'on retrouve quelques commerces et services, une bonne partie de la population travaille cependant à l'extérieur de la municipalité.

2.2– La place qu'occupent les femmes et les hommes dans les différentes organisations en 2015 :

- Les femmes sont en général très bien représentées au niveau des comités, organismes, commerces, entreprises et services.
- La composition du conseil municipal est diversifiée. On retrouve davantage d'employés municipaux que d'employées municipales. Les bénévoles sont nombreux et très actifs.

3 - POLITIQUE D'ÉGALITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

3.1 – Le but :

En adoptant une politique d'égalité, la Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata s'engage à poursuivre ses efforts et à se donner les moyens de favoriser l'atteinte d'une égalité réelle (mêmes droits, mêmes responsabilités, mêmes possibilités) entre les hommes et les femmes de sa collectivité.

3.2 – Les objectifs poursuivis :

Selon les différents champs de compétence municipale :

La Gouvernance (Conseil municipal, comités de travail, les décisions, les communications, etc.)

- Assurer une communication transparente et efficace à tous les niveaux;
- Favoriser la participation citoyenne, en étant accessible et en exerçant un leadership rassembleur afin de briser l'isolement et de renforcer le sentiment d'appartenance de toutes et de tous;
- Poursuivre la concertation et le partenariat entre les organismes du milieu et continuer à s'impliquer au sein des comités de façon à mieux connaître les besoins de toutes les couches de la population et de s'assurer que les retombées du développement social et économique bénéficient également aux femmes et aux hommes;
- Viser l'égalité des chances sur les différents comités et les instances de décision.

La Municipalité en tant qu'employeur :

- Continuer à faire preuve de flexibilité et d'ouverture pour faciliter l'exercice des responsabilités familiales et sociales des membres du conseil et des personnes à l'emploi de la municipalité;
- Assurer l'intégration du principe de l'égalité et de l'équité aux pratiques de gestion des ressources humaines de la Municipalité par l'adoption de politiques telles que celles déjà en place : code d'éthique, politique salariale ...

Les services offerts par la Municipalité :

- Tenir compte des réalités et des différences entre les besoins des femmes et des hommes dans l'offre de services, de programmes et de mesures;
- Continuer d'offrir aux parents des mesures de soutien financier aux différentes étapes de la vie familiale pour leur permettre de pallier aux contraintes financières, de mieux participer à la vie communautaire et ainsi d'assurer la survie des activités et services en place;
- Poursuivre la mise en œuvre des priorités identifiées suite à la politique familiale et aux différentes consultations citoyennes.

3.3 – Les pistes d'action

- Utiliser les principes de la rédaction épiciène afin d'être plus inclusif dans les communications;
- Tendre à demeurer une communauté accueillante pour toutes et tous en offrant une qualité de vie à prix abordable, en favorisant des services accessibles localement et en offrant une panoplie d'activités pour tous les âges et les goûts, entre autre pour attirer et retenir de nouveaux arrivants et ainsi bien occuper le territoire;
- Continuer à être pro-actif dans la recherche de solutions pour assurer la sécurité de la population sur le territoire de la municipalité, surtout des personnes plus vulnérables.

3.4 - Les engagements de la Municipalité

La Municipalité s'engage à :

- Élaborer, mettre en œuvre, évaluer un plan d'action pour l'égalité hommes-femmes;
- Nommer une personne responsable de l'application de la politique d'égalité et du suivi du plan d'action;
- Reconnaître l'expertise et collaborer avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent pour les questions reliées à l'égalité et aux conditions de vie des femmes.

CONCLUSION

La Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata est déjà sensibilisée à la question de l'égalité. Elle restera donc vigilante afin de protéger ses acquis et de répondre encore mieux aux besoins de la population.

Par conséquent, afin d'assurer le succès de la politique d'égalité, trois principes seront mis de l'avant :

- Volonté commune d'agir
- Communication efficace
- Adhésion des partenaires et de la population à la politique d'égalité

RÉFÉRENCES :

- MCCCCF, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, 2006 et Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015
- CRÉ du Bas-Saint-Laurent, *Politique d'égalité entre les femmes et les hommes*, mars 2010
- Politique d'égalité de la Municipalité de St-Eugène-de-Ladrière (déc. 2014), St-Honoré-de-Témiscouata (juillet 2012), St-Louis-du-Ha! Ha! (mars 2012)
- Statistique Canada, Profil des communautés et Recensement de la population de 2006 et 2011

Adoptée par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata le 4 mai 2015.